



## GLOSSAIRE

### Parité

La parité signifie que chaque sexe est représenté à égalité. C'est un instrument au service de l'égalité.

*Exemple : dans une session de formation, des candidatures à des élections, la répartition des orateur-trices à la tribune...*

En France, la loi du 6 juin 2000 établit un objectif de parité des hommes et des femmes en politique.

La parité est souvent une condition nécessaire de l'égalité, mais non suffisante.

### Egalité

Concrètement, il s'agit de d'assurer l'accès des femmes et des hommes aux mêmes chances, droits, occasions de choisir, conditions matérielles

- par exemple, même accès aux soins médicaux, partage des ressources économiques, même participation à l'exercice du pouvoir politique...-, tout en respectant leurs spécificités.

La notion d'égalité ne se confond pas avec l'identité et n'est pas contradictoire avec la notion de différence.

*Exemple : L'égalité professionnelle est le fait pour les femmes et les hommes d'avoir les mêmes droits et avantages en matière d'accès à l'emploi, d'accès à la formation professionnelle, de qualification, de classification, de promotion et de conditions de travail.*

*Ainsi l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes est obligatoire pour un même travail ou un travail de valeur égal.*

### Mixité \*

Cette démarche intègre des personnes des deux sexes.

*Exemple : mixité scolaire, obligatoire en France depuis 1975.*

la mixité n'est pas synonyme d'égalité. Ainsi, certaines réunions peuvent être de préférence non mixtes pour faciliter la parole des femmes ou des hommes.

*Par exemple, des ateliers pour hommes violents organisés dans le cadre du suivi judiciaire d'actes de violences conjugales.*

### Le genre

Le genre (issu de l'anglais gender) est un concept sociologique qui propose de s'appuyer sur la prise en compte et l'analyse des rapports socialement et culturellement construits entre femmes et hommes.

Le genre se traduit en français par rapports sociaux de sexe.

L'approche de genre considère que parallèlement au sexe biologique, anatomique, qui est inné, il existe un sexe socialement construit, fondé sur des rôles sociaux différenciés, des stéréotypes...

<http://www.adequations.org/spip.php?article362>

### Le patrimoine

Le Patrimoine est constitué de la mémoire des créatrices du passé et de la transmission de leurs œuvres.

L'égalité entre femmes et hommes nécessite une valorisation de l'héritage des femmes.

Dès lors Patrimoine et Patrimoine constitueront ensemble notre héritage culturel commun, mixte et égalitaire.

Notre héritage culturel est constitué de notre patrimoine (ce qui vient des pères) et de notre matrimoine (ce qui vient des mères).

En réhabilitant la notion de matrimoine, le mot comme les femmes qui le composent, nous nous réapproprions l'héritage culturel qu'on nous vole :

nous retrouvons dans la chambre de notre culture une autre bibliothèque, celle des compositrices, des conteuses, des clownesses, des plasticiennes...

<http://www.matrimoine.fr>

### Communication épïcène

Un mot épïcène, du latin *epicoenus* dérivé du grec ancien « possédé en commun », est un mot qui n'est pas marqué du point de vue du genre grammatical et peut être employé au masculin et au féminin sans variation de forme.

\* Quelle mixité ?

La recherche Mixité et partage du travail, à l'initiative du ministère du Travail, montre des formes différentes et inégalitaires de la « mixité » :

> **Mixité de coexistence** : présence d'hommes et de femmes dans un même lieu de travail, mais occupés à des métiers, des fonctions et des tâches spécifiques selon chacun des sexes.

> **Mixité aménagée** : hommes et femmes occupent un même poste de travail, mais sans être investis de tâches similaires.

Des aménagements liés aux qualités supposées innées de l'un et l'autre sexe peuvent intervenir dans la définition des postes, qui vont légitimer aux yeux des

entreprises un traitement différencié entre hommes et femmes.

Exemples : maniement de pièces lourdes, attribué la plupart du temps à des hommes, ou à l'inverse manipulations soigneuses et délicates, attribuées de préférence à des femmes.

> **Mixité indifférenciée** : hommes et femmes effectuent des tâches identiques, selon des conditions de travail identiques, mais restent sous l'influence forte d'un environnement davantage favorable aux hommes (par exemple, situation de l'emploi en évolution vers une plus grande flexibilité et un recours aux heures supplémentaires...).

> **Mixité de coopération** : vraie répartition du travail entre hommes et femmes entraînant l'interactivité et le transfert des compétences particulières de chacun pour contribuer à une amélioration du cadre de travail.

### Pour aller plus loin dans l'égalité professionnelle

<http://www.imsentreprendre.com/content/les-stereotypes-sur-le-genre-comprendre-et-agir-dans-l'entreprise>